



Coopérons dès l'École

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE DORDOGNE

Association loi 1901
Siège social : Rue Pierre Brossolette
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE DORDOGNE

Association loi 1901
Siège social : Rue Pierre Brossolette
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E de Dordogne relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « *coopératives scolaires* » et les « *foyers coopératifs affiliés* » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « *coopératives scolaires* », les « *foyers coopératifs affiliés* » et le « *siège départemental* ».

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 277 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 277 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 269 sur 272 lors de l'exercice précédent) ;
- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que 18 sur les 277 coopératives scolaires et foyers coopératifs ne tiennent pas leur comptabilité sur le logiciel préconisé Retkoop
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.



En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Boulogne, le 23 février 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau
Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE DORDOGNE

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	79 304	75 903
Terrains					Report à nouveau	829 409	784 628
Constructions					Résultat de l'association	129 429	41 918
Installations et matériels d'activités	1 407	1 407			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	2 114	2 042	72	227	Total	1 038 142	902 450
Immobilisations en cours					FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Prêts OCCE					Fonds dédiés		
Autres immobilisations financières					Provisions pour risques		
Total	3 521	3 449	72	227	Provisions pour charges	2 479	1 966
					Total	2 479	1 966
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	657		657	667	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	2 550		2 550		Emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants OCCE	12 678		12 678	1 259	Fournisseurs	5 259	4 830
Autres créances (dont erreurs débitrices)	2 000		2 000	4 230	Dettes fiscales et sociales	2 760	1 139
Trésorerie	1 030 683		1 030 683	904 002	Comptes courants OCCE		
Charges constatées d'avance					Autres dettes (dont erreurs créditrices)		
Total	1 048 567		1 048 567	910 158	Produits constatés d'avance		
					Total	8 019	5 970
TOTAL	1 052 089	3 449	1 048 639	910 385	TOTAL	1 048 639	910 385

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE DORDOGNE

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	162 406	223 809
Ventes de produits	516 965	672 788
Prestations de service et animations	60 220	101 633
Subventions d'exploitation	319 939	512 782
Dons et Mécénat	1 791	1 183
Contributions financières	11 934	11 704
Autres produits	123 471	159 324
Reprises sur dépréciations et provisions	720	
Utilisations des fonds dédiés		
Total	1 197 445	1 683 223
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	323 678	415 677
Variation des stocks de fournitures à céder	11	634
Autres achats et charges externes	507 648	979 112
Aides financières	26 250	25 300
Impôts et taxes	348	294
Salaires	18 106	14 841
Charges sociales	4 639	4 549
Cotisations reversées	21 913	22 068
Autres charges	148 006	151 557
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	35 805	35 283
Dotations aux dépréciations et provisions	513	1 284
Reports en fonds dédiés		
Total	1 086 916	1 650 597
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	110 529	32 626
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	1 138	510
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	1 138	510
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	1 138	510
RESULTAT COURANT (I + II)	111 667	33 136
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	76 031	57 928
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	76 031	57 928
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	58 270	49 146
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	58 270	49 146
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	17 762	8 782
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	129 429	41 918
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	109 395	97 268
Total	109 395	97 268
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	109 395	97 268
Total	109 395	97 268

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE DORDOGNE

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2020. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de *“permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe”*.

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	1 048 639,44 €	910 385,23 €
Résultat de l'exercice :	129 429,23 €	41 918,48 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	277	272
dont coopératives et foyers agrégés :	277	269
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	3
Nombre de coopérateurs :	19 994	19 839
Heures de bénévolat du siège départemental	1 260	1 260
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	2 718	2 277
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	2	2 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	109 395 €	97 268 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et reversées au siège départemental ont été éliminées, les autres opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE DE DORDOGNE

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	129 429,23	{ dont 10 147,90 pour le siège départemental dont 119 281,33 pour les C.R.F. agrégés	
Autres créances :	2 000,00	{ dont 2 000,00 pour le siège départemental dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs	
entre total actif et total passif constatés dans		0	C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	0,00	{ dont 0,00 pour le siège départemental dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs	
entre total actif et total passif constatés dans		0	C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	1 030 682,63	{ dont 81 992,36 pour le siège départemental dont 948 690,27 pour les C.R.F. agrégés,	
soit en moyenne environ		3 424,87	par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	35 804,69	{ dont 155,00 pour le siège correspondant aux amortissements dont 35 649,69 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements	
soit en moyenne environ		128,70	par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 274 615,15	{ dont 114 688,46 pour le siège départemental dont 1 210 861,91 pour les C.R.F. agrégés,	
soit en moyenne environ		4 371,34	par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 145 185,92	{ dont 104 540,56 pour le siège départemental dont 1 091 580,58 pour les C.R.F. agrégés,	
soit en moyenne environ		3 940,72	par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :		430,62	par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE		
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel salarié par l'association départementale	1,0	1,0
Total	2,0	2,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	259	256
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	94%	94%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	277	267
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	0	0
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	0	0
Part en % de la mutualisation conservée par le siège		
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	2	2
Participants aux séances de formation (estimation)	110	104

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE DORDOGNE

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	79 304	75 903
Terrains					Résultat du siege de l'association	10 148	3 400
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	1 407	1 407			Total	89 451	79 304
Autres immobilisations corporelles	2 114	2 042	72	227	FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières					Provisions pour charges	2 479	1 966
Total	3 521	3 449	72	227	Total	2 479	1 966
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	657		657	667	Emprunts OCCE		
					Emprunts et dettes assimilées		
Coopératives et usagers divers	2 550		2 550		Fournisseurs	5 259	4 830
Comptes courants OCCE	12 678		12 678	1 259	Dettes fiscales et sociales	2 760	1 139
Autres créances	2 000		2 000	4 230	Comptes courants OCCE		
Trésorerie	81 992		81 992	80 856	Autres dettes		
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
Total	99 877		99 877	87 012	Total	8 019	5 970
TOTAL	103 398	3 449	99 949	87 239	TOTAL	99 949	87 239

OCCE DE DORDOGNE

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	50 959	48 667
Ventes de produits	1 031	591
Prestations de service et animations	6 401	5 995
Subventions d'exploitation	31 250	30 800
Dons et Mécénat	1 791	1 183
Contributions financières	11 934	11 704
Autres produits	10 112	300
Reprises sur dépréciations et provisions	720	
Utilisations des fonds dédiés		
Total	114 198	99 240
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	225	630
Variation des stocks de fournitures à céder	11	634
Autres achats et charges externes	31 004	22 894
Aides financières	26 250	25 300
Impôts et taxes	348	294
Salaires	18 106	14 841
Charges sociales	4 639	4 549
Cotisations reversées	22 569	22 021
Autres charges	720	3 365
Dotations aux amortissements	155	598
Dotations aux dépréciations et provisions	513	1 284
Reports en fonds dédiés		
Total	104 541	96 410
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	9 657	2 830
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	460	456
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	460	456
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	460	456
RESULTAT COURANT (I + II)	10 117	3 286
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	31	213
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	31	213
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		99
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		99
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	31	115
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	10 148	3 400
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	34 650	34 650
Total	34 650	34 650
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	34 650	34 650
Total	34 650	34 650

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2020, qui dégage un excédent de 10 147,90 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'association départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les cotisations des adhérents sont comptabilisées lors de l'appel de cotisation.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	1 406,98			1 406,98
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	1 090,99			1 090,99
Mobilier de bureau	1 023,47			1 023,47
Immobilisations en cours				
Total	3 521,44			3 521,44

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Néant

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	1 406,98			1 406,98
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	1 090,99	155,00		1 245,99
Mobilier de bureau	20%	1 023,47			1 023,47
Total		3 521,44	155,00		3 676,44

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Agendas - Calendriers

656.60

4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	2 050,00		2 050,00
Usagers autres	500,00		500,00
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	2 550,00		2 550,00

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale 12 677,88

6. Autres créances

Subventions à recevoir 2 000,00

7. Trésorerie

Banque Populaire 11 599,65

CCP 4 956,21

Crédit Coopératif 53,66

Livret A BPCA 65 138,74

Intérêts courus à recevoir 244,10

81 992,36

8. Charges constatées d'avance

Néant

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Fonds dédiés

Néant

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	1 965,90	512,72		2 478,62
Provisions pour charges	1 965,90	512,72		2 478,62
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
Total	1 965,90	512,72		2 478,62

Dotations / reprises d'exploitation 512,72

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 512,72

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Fournisseurs

Fournisseurs 319,43

Fournisseurs, factures non parvenues 4 940,00

5 259,43

6. Dettes fiscales et sociales

Congés payés 1 550,31

Urssaf 391,78

Retraite complémentaire	237,61
Prévoyance	12,43
Charges sur congés payés	340,76
Uniformation	<u>226,75</u>
	2 759,64

7. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Néant

8. Autres dettes

Néant

9. Produits constatés d'avance

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	19 994	19 839
Cotisation nationale par coopérateur	1,13 €	1,11 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,42 €	1,34 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	50 984,70	48 605,55
Cotisations versées à la Fédération	22 593,22	22 021,29
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	22 593,22	22 021,29

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		22 000,00
Subventions conseil départemental	5 000,00	5 000,00
Subventions communes	26 250,00	3 300,00
Autres subventions		500,00
Total	31 250,00	30 800,00
Dont versées aux coopératives	26 250,00	25 300,00

3. Contributions financières

Contributions Fédération Nationale **11 933,62**

4. Produits exceptionnels

Sur opération de gestion **31,00**

5. Charges exceptionnelles

Néant

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

2. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Néant

3. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental.

4. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de Coulouniex-Chamiers, de locaux dépendant du groupe scolaire situé rue Pierre Brossolette (environ 75 m²) pour une valeur estimée de 7200 €.

b) Bénévolat

Le bénévolat du siège départemental représente environ 1 260 heures de travail valorisées à 34 650 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

Aucune mutualisation en cours